

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU COLLÈGE LIONEL-GROULX (A.G.E.E.C.L.G. Inc.)

Procès-Verbal

Comité de représentation étudiante (C.R.E.)
à 11h40 du mercredi 8 avril 2020 au Collège Lionel-Groulx
Rencontre virtuelle sur zoom.



ASSOCIATION DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
DU COLLÈGE LIONEL-GROULX

Présent.es:

Marion Gagnon-Loiselle, François Giguère, Éléonord Robert-d'Amour, Valérie Turcotte, Sarah Clément, Michael Roussel, Alec Gazeryan.

Invités:

Bruno Marcotte, David Fournier

1. Procédures d'ouverture

1.1 Ouverture de l'assemblée à 12h

1.2 Présidium, secrétariat et gardien du temps de la séance suivante

Présidence: Marion Gagnon Loiselle

Secrétariat: Valérie Turcotte

Gardien-ne du temps: Michael Roussel

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le PV est adopté.

1.5 Lecture de la liste de rappel

Marion mentionne que la liste de rappel a été modifiée.

2. Affaires courantes

2.1 Affaires du secrétariat général

2.1.1 Relations avec la direction et initiative de l'asso

Le collège a fait une annonce sur le fond d'aide et a mentionné que la création du fonds d'aide était une collaboration entre l'association étudiante, le collège et la fondation. Marion explique que le fonds d'aide a été créé par l'association étudiante et non une collaboration comme tel. Éléonord insiste que c'est l'initiative de l'association étudiante, et non simplement une collaboration. Un courriel devrait être envoyé à l'asso-collège.



ASSOCIATION DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
DU COLLÈGE LIONEL-GROULX

RÉSOLUTION: Que l'association étudiante mentionne à l'asso-collège, que la manière utilisée pour publiciser le fonds d'aide ne convient pas au CRE. Nous souhaitons que ce soit clairement mentionné que c'est une initiative de l'association étudiante.

Proposé par Marion Gagnon Loiselle

Appuyé par Éléonord.

Adopté à l'unanimité

2.1.2 Griefs sur la sécurité électronique et la protection de la vie privée

Marion explique qu'un professeur a partagé un lien de streaming illégal. Un de ses étudiants a eu des problèmes techniques à cause de cela. De plus, l'utilisation de Zoom pour l'évaluation des élèves cause problème.

Michael explique le cas d'un autre élève qui devait regarder un vidéo sur un site web de streaming. À cause des problèmes techniques (virus, annonces indésirables), l'élève a pris plus de temps pour voir le film. L'enseignant l'a accusé de plagiat, sans preuve.

François souhaite que le CRE s'oppose à tout visionnement de film illégalement dans le cadre scolaire, ainsi que l'obligation de faire une évaluation en étant filmé.

Malgré le fait que c'est un cas isolé, Marion considère que le message soit transmis aux différents comités concernés, au CÉ entre autres.

Éléonord ajoute que pour les examens filmés, il y a beaucoup de problématiques. Premièrement, il n'y a aucune preuve que filmer les élèves empêche le plagiat. Filmer les élèves ne donne pas de preuve, mais plutôt à des suspicions. Elle ne considère pas que filmer un élève sur zoom, offre un réel bouclier contre le plagiat.

Bruno avise le CRE que la réunion asso-collège n'arrivera pas à moins qu'on la demande. Il serait souhaitable de presser le pas, afin de ne pas prolonger l'application de mesures urgentes et transmettre ces points au comité d'asso-collège.

RÉSOLUTION: Qu'un document soit fait avec les différentes plaintes rapportés des élèves, ainsi que les différentes propositions des membres du CRE et que ce document soit envoyé à la Commission des études.

Proposé par: François Giguère

Appuyé par Valérie Turcotte.



ASSOCIATION DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
DU COLLÈGE LIONEL-GROULX

Adopté à l'unanimité

2.2.3 Griefs sur le matériel

Les élèves ne peuvent pas chercher leurs matériels à l'école. Marion avise le CRE qu'il y a des enseignants qui ne sont pas toujours conciliants. Ce n'est pas tous les enseignants qui sont conscient que ce n'est pas tous les élèves qui ont le matériel nécessaire pour la réussite de leurs cours.

RÉSOLUTION: Qu'un message soit fait à l'asso-collège et à la commission des études, pour rappeler que l'accès au collège a été proscrit et par conséquent que ce n'est pas tous les élèves qui ont accès au matériel nécessaire pour la réussite de leurs cours à cause du dernier décret du ministre et donc, le CRE demande une plus grande flexibilité des enseignants.

Proposé par: Marion Gagnon Loïselle

Appuyé par Michael Roussel

Adopté à l'unanimité

2.2 Affaires de la trésorerie

2.2.1 Fonds d'aide — mise à jour

Éléonord explique que 47 élèves ont vu leur demande être acceptée jusqu'à maintenant. Un total de 139 élèves ont soumis des demandes. Il est possible de faire un maximum de 10 virements par jour. Il faudrait que des membres du CRE confirment la validité des virements.

2.2.2 Fonds d'aide — Accès aux virements pour le trésorier

RÉSOLUTION: donner accès à François Giguère au contact des demandeurs de l'aide financières seulement après que la demande de financement soit acceptée, afin de veiller à ce que l'élève ait bel et bien reçu le montant d'argent qui lui était octroyé.

Proposé par: Éléonord Robert-d'Amour

Appuyé par Marion.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION: d'augmenter la limite de transfert du compte de L'AGEECLG de 1500\$ à 10000\$ durant une période limitée, c'est-à-dire du 08 avril 2020 au 4 juin 2020. Ensuite, la limite sera remise à 1500\$.

Proposé par: François Giguère

Appuyée par : Marion

Adopté à l'unanimité



ASSOCIATION DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
DU COLLÈGE LIONEL-GROULX

RÉSOLUTION: Considérant que les comptes entreprise ne peuvent pas faire de transfert via interac, que l'argent octroyé aux étudiants demandeurs du fonds d'aide transige par le compte de David Fournier, permanent de l'AGEECLG.

Proposé par: Éléonord Robert-D'amour
Appuyée par : Marion
Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION: Que David Fournier, permanent de l'AGEECLG, dépose une copie de ses transactions interac à l'aide de capture d'écran sur le "Google drive" dans le dossiers "Covid19/Fonds d'aide/Preuve de remise/."

Proposé par Marion Gagnon Loïselle
Appuyée par : Valérie Trucotte
Adopté à l'Unanimité.

2.3 Affaires externes

2.3.1 FECQ

Marion a participé au deuxième congrès de la FECQ. Ils ont discuté des problèmes reliés aux outils de travail. La FECQ propose que la cote R soit totalement abolie et que la mention finale soit un équivalent ou un échec.

3. Instances

3.1 Commission des études et position

Que le CRE se positionne pour que la remise d'équivalent soit accessible à tous les étudiants de manière juste et sans jugement de cas. Que le CRE se positionne pour que les étudiants aient le libre choix entre demander des équivalents ou des incomplets.

Proposée par : Marion Gagnon Loïselle
Appuyée par : François
Adopté à l'unanimité

4. Varia

4.1 Absences de Claudia

5. Tour de table

6. Levée de l'assemblée